

## **Boîte à idée, quoi de neuf :**

Depuis l'installation de la boîte à idée sur la place Buron, qui vous permet de communiquer avec les élus, nous constatons que vous portez un intérêt à nous faire remonter des remarques, des idées, des suggestions qui ont retenues toute notre attention.

Nous vous rappelons l'importance de vous nommer dans les courriers afin que nous puissions vous apporter une réponse personnalisée.

Les noms et coordonnées des personnes restent confidentiels et ne seront pas communiqués au public.

### Réponses aux suggestions reçues :

- **Mise en place d'un panier anti-gaspillage chez Coccimarket pour les produits invendus ou dont les dates limites de commercialisation et dates limites d'utilisation optimale sont proches ou passées :**

Il existe déjà plusieurs rayons prévus à cet effet chez Coccimarket.

Toutefois nous leur transmettons cette remarque afin qu'ils puissent communiquer davantage sur ce service.

- **Mise en place d'un distributeur de pain qui permettra de prendre le relais lorsque la boulangerie est fermée et notamment pour ceux qui rentre tard le soir :**

Cette idée a déjà été proposée au boulanger.

Nous lui réitérons la proposition, car cela semble être un besoin pour les personnes qui ne peuvent se libérer aux heures d'ouverture, et pour éviter également une attente trop longue, aux heures d'affluence.

- **Proposition de création d'une rue à sens unique et d'une voie cyclable devant l'école :**

Une étude devra être menée à la fin des travaux de réaménagement de la place Buron, sur la circulation dans le centre bourg. L'opportunité ou non de rues à sens unique, ainsi que la faisabilité de voies cyclables devront être envisagées à cette occasion.

Par ailleurs, un groupe de travail au sein de Flers Agglo, sur l'aménagement de pistes cyclables, a été mis en place. Des élus de la commune vont s'y joindre.

- **Mise en place d'une boîte à lettre sur la place Buron :**

En accord avec la Poste, il est déjà prévu d'installer une boîte aux lettres sur la place lorsque les travaux seront finalisés.

- **Mise en place d'un cabinet de soins avec dentiste, maison Marpa (maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie), d'une morgue, d'un dépôt vente de luminaires solaires :**

Deux locaux, d'une superficie d'environ 55 m<sup>2</sup> chacun, ont été prévus en rez de chaussée d'un des deux logements collectifs qui vont être construits sur le site de l'ancienne usine CHANU/CORLET Ils pourront être mis à disposition des professionnels de santé qui en feront la demande

Il convient de rappeler par ailleurs qu'une maison médicale, regroupant plusieurs professionnels de santé, a été mise en place sur la commune, depuis plus de 30 ans. Un dentiste y a exercé pendant plusieurs années, mais n'a pas trouvé de remplaçant, au moment de son départ.

■ **Mise en place de la fibre et des numérotations sur notre commune :**

A l'occasion d'une récente réunion où participait notamment Monsieur Jérôme Nury, en qualité de Vice-Président du Conseil Départemental, ainsi qu'Orange, il nous a été précisé que l'ensemble des communes ornaïses seraient connectées à la fibre au plus tard au 31 décembre 2023.

A ce titre, il nous a été rappelé que nous devons nous assurer que les lignes téléphoniques aériennes ne doivent pas être obstruées par des arbres ou des branchages, faute de quoi les branchements ne pourraient pas être réalisés.

**Remarque sécuritaire :**

■ **Délabrement de la boîte à livres, face à la poste, avec présence de vis pouvant être un danger pour la sécurité des enfants.**

Suite à cette remarque, les employés communaux se sont rapidement mobilisés pour les réparations de cette boîte qui a été dans un premier temps sécurisée, et dont les vitres endommagées viennent d'être remplacées.

**Laurence LALES**  
**Maire Adjoint**